UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Faculté de droit

Institut de Droit et de l'Economie des Affaires (IDEA)

M2 Droit bancaire et financier

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances **MASTER 2 DROIT BANCAIRE ET FINANCIER** **Année 2024-2025**			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Droit bancaire européen et droit du crédit	60 H	10	Ecrit
Droit des personnes et entreprises en difficulté – banque et procédures civiles d'exécution	40 H	7	Ecrit
Comptabilité	34 H	8	Ecrit
Anglais	10 H	2	Oral
Techniques de communication	12 H	3	Ecrit
TOTAL SEMESTRE 3	**156 H**	**30**	
SEMESTRE 4			
Marchés financiers	25 H	3	Ecrit
Financement des opérations immobilières – Fiscalité du patrimoine – Opérations de haut bilan – Circuits financiers	85 H	10	Ecrit
Conférences de méthode	20 H	2	Oral
Banques et procédures civiles d'exécution	15 H	5	Ecrit
Mathématiques financières	10 H	0	
Conférences de professionnels	25 H	0	
Grand Oral sur l'ensemble des matières du semestre 4	0 H	5	Oral
Stage et mémoire	0 H	5	
TOTAL SEMESTRE 4	**180 H**	**30**	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.